



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE**

**GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SESSION ORDINAIRE**  
**Séance du 17 décembre 2015**

**DELIBERATION N° 2015/12/216 : EXERCICE 2016 - BUDGET PRIMITIF ANNEXE ZAC MULTI SITES QUARTIER EST M14**

*L'an deux mille quinze, le jeudi 17 décembre à 18h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 11 décembre 2015 .*

**Présents Titulaires : 32**

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle BEDOS, Marc BOURDONCLE, Nadine BOUVET, Jean-Luc BUDOIA, Aline CASTILLO, Roger CATUSSE, Didier CLAMENS, Jean-Martial DEJEAN, Thierry DEVILLE, Philippe FRANCOIS, Alain GABACH, Jacques GAYRAL, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Aurore KOTHE, Sophie LARAN, Pierre-Antoine LEVI, Christine MOLLIN, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Christian PEREZ, Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT, Gérard ROUTIER, Bernadette SERIEYS, Thierry VIALON, Michel WEILL.

**Absents ayant donné pouvoir : 11**

Mesdames, Messieurs, Anne ALASSANE à Jean-Luc BUDOIA, Maxime BERAUDO à Pierre-Antoine LEVI, Marie-Claude BERLY à Annie GUILLOT, Pierre BONNEFOUS à Jacques GAYRAL, Nadia CHEKLIT à Aurore KOTHE, Alain CRIVELLA à Sophie LARAN, Jean-François GARRIGUES à Christian PEREZ, Aline HUARD à Aline CASTILLO, Jean-Louis IBRES à Bernadette SERIEYS, Christian MOULIS à Paul GRAND, Gaël TABARLY à Valérie RABAULT.

**Absents Excusés : 8**

Mesdames, Messieurs, Danielle AMOUROUX, Pauline BLANC, Daniel DONADIO, José GONZALEZ, Francis LABRUYERE, Véronique MALY, Isabelle SOULAYRES, Monique VALAT.

**Secrétaire de Séance : Monsieur Francis LABRUYERE**

**Monsieur Thierry DEVILLE donne lecture du rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,**

Le Budget Primitif 2016 du Budget Annexe ZAC Multi-Sites Quartier Est s'équilibre en dépenses et recettes en section de fonctionnement à hauteur de 850 610 € et en section d'investissement à hauteur de 1 060 000 €. Soit un budget total équilibré à 1 910 610 €.

**Section de Fonctionnement :**

Le budget retrace en dépenses pour l'essentiel :

- Des charges financières à hauteur de 280 600 €.
  
- Un Virement d'ordre budgétaire à la section d'investissement de 472 000 € afin de respecter les règles d'équilibre comptable de l'instruction budgétaire M14 et assurer le remboursement de la dette par des ressources propres.

L'équilibre de la section est assuré par une subvention du budget principal à hauteur de 850 610 €.

**Section d'Investissement :**

Le budget retrace d'une part le remboursement de capital de la dette à hauteur 735 000 € et d'autre part un montant de 325 000 € destiné aux travaux de voirie et de préparation des terrains afin de permettre leur commercialisation.

Cette section enregistre par ailleurs des recettes de cessions de terrains à hauteur de 215 000 €.

L'équilibre de la section est assuré par une subvention du budget principal à hauteur de 325 000 €.

Compte tenu de ces éléments, la section d'investissement est équilibrée en dépenses et en recettes.

## BUDGET PRIMITIF 2016

F/I	R/O	DEPENSE		RECETTE			
		Chapitre	Proposition	Chapitre	Proposition		
FONCTIONNEMENT	REEL	011	CHARGES A CARACTERES GENERAL	50 000	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	850 610
		65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10			
		66	CHARGES FINANCIERES	280 600			
		<b>Total Dépenses Réelles Fonctionnement</b>		<b>330 610</b>		<b>Total Recettes Réelles Fonctionnement</b>	<b>850 610</b>
	ORDRE	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	472 000			
		042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	48 000			
		<b>Total Dépenses Ordre Fonctionnement</b>		<b>520 000</b>		<b>Total Recettes Ordre Fonctionnement</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>		<b>850 610</b>		<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>850 610</b>		

F/I	R/O	DEPENSE		RECETTE			
		Chapitre	Proposition	Chapitre	Proposition		
INVESTISSEMENT	REEL	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	735 000	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	325 000
		20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	25 000			
		21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	50 000			
		23	IMMOBILISATIONS EN COURS	250 000			
		<b>Total Dépenses Réelles Investissement</b>		<b>1 060 000</b>		<b>Total Recettes Réelles Investissement</b>	<b>325 000</b>
	ORDRE				021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	472 000
					040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	48 000
					024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	215 000
<b>Total Dépenses Ordre Investissement</b>		<b>0</b>		<b>Total Recettes Ordre Investissement</b>	<b>735 000</b>		
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		<b>1 060 000</b>		<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>1 060 000</b>		

<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 910 610</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 910 610</b>
-----------------------	------------------	-----------------------	------------------

Considérant que tous les conseillers communautaires ont reçu la version règlementaire et détaillée du Budget Primitif Annexe ZAC Multi-Sites Quartier Est 2016, avec la convocation de la présente séance,

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents du 8 décembre 2015, il vous est proposé de bien vouloir :

- adopter le Budget Primitif Annexe ZAC Multi-Sites Quartier Est 2016, tel que présenté ci-dessus.

Entendu le présent exposé,  
Après en avoir délibéré,  
Le conseil communautaire décide :

- d'adopter le Budget Primitif Annexe ZAC Multi-Sites Quartier Est 2016, tel que présenté ci-dessus.

**ADOPTÉE PAR 39 VOIX POUR, 4 VOIX CONTRE ET ABSTENTION : 0.**

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

**22 DEC. 2015**

De sa publication le :

**22 DEC. 2015**

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 18 décembre 2015

La Présidente,  
Brigitte BAREGES